



MÉCANISATION

L'évolution de la législation a affecté les ventes de tracteurs



En matière de ventes de tracteurs, une année n'est pas l'autre. Ainsi, le marché belge des modèles de plus de 50 ch, orienté à la baisse depuis 2015, a repris des couleurs en 2017. Du côté des tracteurs de moins de 50 ch, la hausse des ventes amorcée en 2014 se poursuit. Les données enregistrées par la Direction Immatriculation des Véhicules (DIV) révèlent d'ailleurs que ces modèles ont connu un véritable boom l'année dernière.

Afin d'être interprétés correctement, les chiffres fournis par la DIV, dépendant du Service public fédéral Mobilité et Transport, doivent être retravaillés. Il convient en effet de distinguer les tracteurs de petite (moins de 50 ch) et grande puissance (50 ch et plus) et les chargeurs télescopiques agricoles des

autres véhicules répertoriés, tels que les quads ou autres petits véhicules de transport.

Au fil des années, ce travail s'est toutefois compliqué en raison des différentes lois sur la protection de la

Tableau 2

Tracteur de moins de 50 ch (parts de marché 2017)

	Nbre tot.	Tot. %
Iseki	279	25,74
Kubota	216	19,93
John Deere	204	18,82
New Holland	106	9,78
Solis	52	4,80
Dong Feng	46	4,24
Kioti	43	3,97
Deutz-Fahr	31	2,86
VST Tilles	21	1,94
Kukje	16	1,48
Lamborghini	8	0,74
Case IH	6	0,55
Yanmar	6	0,55
BCS	6	0,55
Jinma	5	0,46
Foton	5	0,46
Landini	5	0,46
Lovol	5	0,46
Massey Ferguson	5	0,46
TYM	4	0,37
Ferrari	3	0,28
Daedong	2	0,18
Mitsubishi	2	0,18
Same	2	0,18
Mc Cormick	1	0,09
Linhai	1	0,09
Branson	1	0,09
Shibaura	1	0,09
AGT	1	0,09
Goldoni	1	0,09
Total	1084	100

Tableau 1

Tracteur de 50 ch et plus (parts de marché 2017)

	Nbre tot.	Tot. %
New Holland	509	25,12
John Deere	331	16,34
Fendt	256	12,64
Case IH	225	11,11
Deutz-Fahr	205	10,12
Massey Ferguson	130	6,42
Valtra	102	5,03
Claas	78	3,85
Steyr	61	3,01
Kubota	50	2,47
Mc Cormick	23	1,14
Kioti	12	0,59
JCB	8	0,39
Lamborghini	7	0,35
Iseki	5	0,25
Landini	5	0,25
Solis	4	0,20
Zetor	3	0,15
Lindner	3	0,15
BCS	2	0,10
TYM	1	0,05
AGT	1	0,05
Blitz	1	0,05
YTO	1	0,05
Kukje	1	0,05
Goldoni	1	0,05
Branson	1	0,05
Total	2026	100

vie privée mises en place par le législateur. De ce fait, quelques petites imprécisions peuvent apparaître dans les statistiques que nous vous présentons. Si les chiffres absolus peuvent différer de quelques unités, à la baisse ou à la hausse, les tendances observées sont, elles, tout à fait correctes.

Les statistiques peuvent également être légèrement influencées par deux problèmes auxquels est confrontée la DIV. D'une part, certains oldtimers ne sont pas enregistrés en tant que tels, mais comme tracteur agricole « ordinaire ». D'autre part, certaines immatriculations concernent de « faux » matériels d'occasion.

Ajoutons encore que si nous parlons de ventes, il s'agit en réalité d'enregistrements effectués auprès de la DIV par les propriétaires, lors de la réception de leur nouvel engin. Les importateurs parlent, de leur côté, de matériel facturé. Une différence entre ces valeurs s'observe, dès lors qu'un délai de plusieurs mois s'écoule entre la commande d'un tracteur et son arrivée en ferme, et donc son immatriculation. En outre, certains tracteurs immatriculés grossissent les stocks des concessionnaires.

Plus de 50 ch : ventes en hausse

Regardons en premier lieu le marché des gros tracteurs, ou tracteurs de 50 ch et plus. Il s'agit d'un marché qui, par le passé, tournait autour de 2.250 ventes annuelles avec, bien sûr, quelques fluctuations (tableau 4). 2016 se trouvait particulièrement sous cette « norme », avec seulement 1.892 ventes.

L'année 2017 a été nettement meilleure, avec 2.026 tracteurs de ce type enregistrés auprès de la DIV. Une fois encore, New Holland est le constructeur ayant vendu le plus de gros tracteurs sur le territoire belge (tableau 1), avec 509 exemplaires, soit une part de marché de 25,12 % (tableau 5). John Deere occupe la deuxième position, avec 331 ventes (16,34 % des parts de marché).

Le top 5 est complété par Fendt, Case IH et Deutz-Fahr. Avec plus de 200 ventes chacun, ils se tiennent dans un véritable mouchoir de poche. Principal changement dans ce top 5, l'arrivée de Fendt sur la troisième marche du podium. Une place qu'occupait Deutz-Fahr en 2016, 2015, 2014 et 2013, mais le constructeur doit aujourd'hui se contenter d'une cinquième position.

Suivent deux marques du groupe Agco, à savoir Massey-Ferguson et Valtra, qui ont toutes deux vendu plus de 100 unités, avec respective-

Petits ou gros ?

Petit ou gros tracteur ? Où faisons-nous la différence ? Ici, nous fixons la limite à 50 ch. Cependant, certaines marques la placent à 60 ch, d'autres à 48 ch. Chaque marque dispose de ses propres raisons pour faire ce choix, et certaines ont déjà proposé de reporter la limite à 60 ou 70 ch. Mais cela ne ferait que reporter le problème, sans pour autant le régler...

Tableau 3

Chargeurs télescopiques agricoles (parts de marché 2017)

	Nbre tot.	Tot. %
JCB	113	30,62
Manitou	97	26,29
Merlo	73	19,78
New Holland	37	10,03
Caterpillar	12	3,25
Claas	12	3,25
Case IH	9	2,44
Bobcat	7	1,90
Kramer	4	1,08
Dieci	4	1,08
Deutz-Fahr	1	0,27
Total	369	100

Le marché des télescopiques agricole souffre, avec une baisse des ventes de 200 unités en un an. J.V.



tériel neuf pour débiter la saison d'arrachage.

Bon nombre d'immatriculations ont eu lieu en fin d'année, en raison de commandes passées 3 à 4 mois plus tôt. Il s'agit souvent d'acheteur n'ayant pas attendu Agribex pour passer commande. Car si la foire est synonyme de nombreuses ventes, celles-ci contribuent à allonger les délais de livraison.

Enfin, le mois de décembre a été excellent, avec pas moins de 213 enregistrements. Un nombre important de tracteurs en stock chez les importateurs et les concessionnaires ont été immatriculés ce mois-là afin d'éviter qu'ils ne tombent sous le coup de la « Mother Regulation ». Cette nouvelle législation européenne, plus sévère, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier. Elle contraint les constructeurs à respecter de nouvelles caractéristiques techniques, ce qui implique aussi un surcoût pour les utilisateurs.

Moins de 50 ch : explosion

Le marché des tracteurs d'une puissance inférieure à 50 ch tourne généralement autour de 500 unités par an (**tableau 4**). Bien que ce marché se développe davantage depuis 2014, on observe un véritable bond des immatriculations l'année dernière, avec pas moins de 1.084 tracteurs renseignés à la DIV.

Sur ce marché, Iseki arrive en première position, avec 279 ventes, soit 25,74 % des parts de marché (**tableau 2**). Kubota (216 ventes) et John Deere (204) complètent le podium. Arrivent ensuite New Holland (106) et Solis (52) pour compléter le top 5. Notons que cette dernière ne s'est implantée qu'en 2015 sur le marché belge et réalise donc une bonne performance en s'adjugeant près de 5 % des parts de marché.

Une responsable...

De tels résultats se justifient, ici

aussi, par l'entrée en vigueur de la « Mother Regulation ». En détail, ce sont plus particulièrement les normes de sécurité qu'elle impose aux constructeurs de tracteurs, rendant les engins plus onéreux, qui expliquent cette hausse spectaculaire des immatriculations. Rappelons que dans un futur plus ou moins proche, ces petits modèles tomberont également sous le régime de normes d'émission plus strictes.

Cette législation européenne a donc eu un effet non négligeable sur le marché, bien qu'on puisse le qualifier d'« artificiel ». En effet, en fin d'année, certains concessionnaires ont immatriculé jusqu'à 30 tracteurs de leur stock afin d'éviter qu'inventés, ils ne tombent sous les nouvelles règles. Il se murmure également que certains constructeurs n'avaient pas encore la capacité de se conformer à la « Mother Regulation ». Un certain stock a donc été constitué jusqu'au 31 décembre 2017 afin de répondre aux demandes des clients.

Cette hausse des immatriculations de tracteurs de moins de 50 ch s'explique également par le fait que certains importateurs ou constructeurs incitent très fortement les concessionnaires et les clients finaux à enregistrer leurs « mini » tracteurs, ce qui n'était pas le cas précédemment. En effet, ces modèles « mini » n'étaient que très peu immatriculés car utilisés uniquement sur terrain privé ou déplacés par camion ou sur remorque.

Et les télescopiques ?

Lorsque nous nous intéressons aux ventes de télescopiques dans le présent article, nous nous concentrons, en réalité, uniquement sur les « chargeurs télescopiques agricoles ». Or, en Belgique, ce type d'engin peut être enregistré sous de multiples autres dénominations (véhicule agricole automoteur, tracteur, engin de construction ou industriel...). Un certain nombre de télescopiques achetés par des agriculteurs ne sont donc pas repris dans nos statistiques.

À partir des chiffres dont nous disposons – les chiffres sont ce qu'ils sont... –, nous tirons un premier constat, que d'aucuns qualifieront d'étrange. En effet, alors que 587 té-

Tableau 5

Évolution des parts de marché 2016-2017 (tracteurs de plus de 50ch)

	2016	2017	Différence
New Holland	26,6	25,12	-1,48
John Deere	15,4	16,34	0,94
Deutz-Fahr	12,5	10,12	-2,38
Fendt	11,2	12,64	1,44
Case IH	11,1	11,11	0,01
Massey Ferguson	6	6,42	0,42
Valtra	4,5	5,03	0,53
Claas	3,5	3,85	0,35
Steyr	3	3,01	0,01
Kubota	2,9	2,47	-0,43
Mc Cormick	0,8	1,14	0,34
Lamborghini	0,6	0,35	-0,25
JCB	0,4	0,39	-0,01
Zetor	0,3	0,15	-0,15

ment 130 et 102 ventes. Pour Valtra, il s'agit d'un très beau résultat, dopé par les ventes de décembre (35 tracteurs). Précisons également que ce même mois, John Deere et Deutz-Fahr enregistrent respectivement 43 et 36 immatriculations.

Claas, Steyr et Kubota ferment ce top 10 avec 78, 61 et 50 ventes. À la limite du top 10, signalons encore la bonne performance de Mc Cormick, avec 23 immatriculations en 2017.

Plus bas dans le classement, on retrouve des marques traditionnelles, telles que Kioti, JCB, Lamborghini ou encore Lindner. Plus étonnant par contre, la présence d'Iseki et Goldoni, deux marques connues pour leurs modèles compacts. Néanmoins, celles-ci élargissent leurs gammes vers le haut et commercialisent désormais des modèles d'une puissance supérieure à 50 ch, ce qui explique leur présence dans ce classement.

D'excellents mois

Les statistiques révèlent également que les immatriculations ont atteint des sommets en mars et en avril, avec respectivement 216 et 225 modèles enregistrés. Il s'agit en réalité de tracteurs commandés – et donc vendus – plusieurs mois auparavant mais immatriculés dès leur arrivée en ferme, au printemps. Les nouveaux propriétaires souhaitent en effet disposer de leurs achats dès l'entame de la nouvelle saison culturale.

Les mois de septembre et octobre ont également été riches en immatriculations, avec 190 et 155 nouveaux tracteurs enregistrés auprès de la DIV. Ici aussi, les ventes ont été concrétisées plusieurs mois avant et reflètent probablement le souhait des entrepreneurs de disposer d'un ma-

Tableau 4

Évolution des ventes de tracteurs entre 2011 et 2017 (unités vendues)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
>= 50 ch	2163	2214	2162	2389	1960	1892	2026
< 50 ch	481	501	453	514	521	560	1084

lescopiques agricoles neufs avaient été répertoriés en 2016, on en dénombre 369 en 2017 (**tableau 3**), soit une baisse de plus de 200 unités. Plusieurs contacts avec des importateurs n'ont pas permis d'expliquer clairement les raisons de cette chute. Non pas que ceux-ci souhaitent dissimuler de mauvais résultats, mais bien parce que plusieurs facteurs explicatifs semblent intervenir.

Après avoir connu un pic important en 2012 (851 ventes), le marché des télescopiques agricoles a progressivement décliné. N'oublions toutefois pas qu'il s'agit d'un marché de remplacement des engins existants, plutôt qu'un marché en croissance. Rares sont les fermes à avoir besoin de plusieurs télescopiques...

Agribex 2017 a permis de réaliser un certain nombre de ventes dans ce domaine. Cela ne sera visible que l'année prochaine, lorsque les immatriculations 2018 seront disponibles, pour autant que ces nouveaux engins aient été enregistrés sous le volet « chargeur télescopique agricole ». Plusieurs représentants que nous avons contactés se disaient par ailleurs satisfaits de leur année 2017.

JCB, Manitou et Merlo

Le trio de tête, pour les ventes de télescopiques agricoles, se compose de JCB, Manitou et Merlo. Si JCB enregistre plus de 100 ventes (113 précisément, **tableau 3**), Manitou se tient en embuscade, avec 97 unités enregistrées en 2017. Merlo affiche 73 immatriculations.

L'écart entre les marques du top 3 et les suivantes est plus important. En quatrième position, on retrouve New Holland (37), suivi de Caterpillar et Claas (12 chacun). Case IH et Bobcat enregistrent respectivement 9 et 7 unités. Le classement se réfère avec Kramer, Dieci et Deutz-Fahr. **T.D. & J.V.**